



OFEN/EA/jos

24 mai 2014

Fiche d'information

Prises de position des conférences régionales sur les projets de site pour l'installation de surface

Dans les six régions d'implantation, les conférences régionales et la plateforme Wellenberg se sont exprimées jusqu'en janvier 2014 sur le site d'implantation de l'installation de surface. Il s'agit là du résultat des discussions intenses qui ont duré deux ans autour de la question suivante: si un dépôt en couches géologiques profondes était construit dans cette région, comment l'installation de surface, c'est-à-dire le portail d'accès au dépôt, devrait-elle être intégrée dans la région?

Ce document résume les prises de positions des conférences régionales (CR) sur les projets de site d'implantation pour l'installation de surface (IS) des dépôts en couches géologiques profondes. Il constitue une vue d'ensemble, mais ce sont les rapports des conférences régionales qui sont déterminants pour la suite des travaux.

Dans un premier temps, l'OFEN a publié en janvier 2012 une liste de 20 sites potentiels d'implantation pour l'installation de surface. Il s'agit des projets que la Nagra avait élaborés à l'intérieur d'un périmètre de planification imposé. Elles constituent la base de travail pour les conférences régionales et la plateforme Wellenberg.

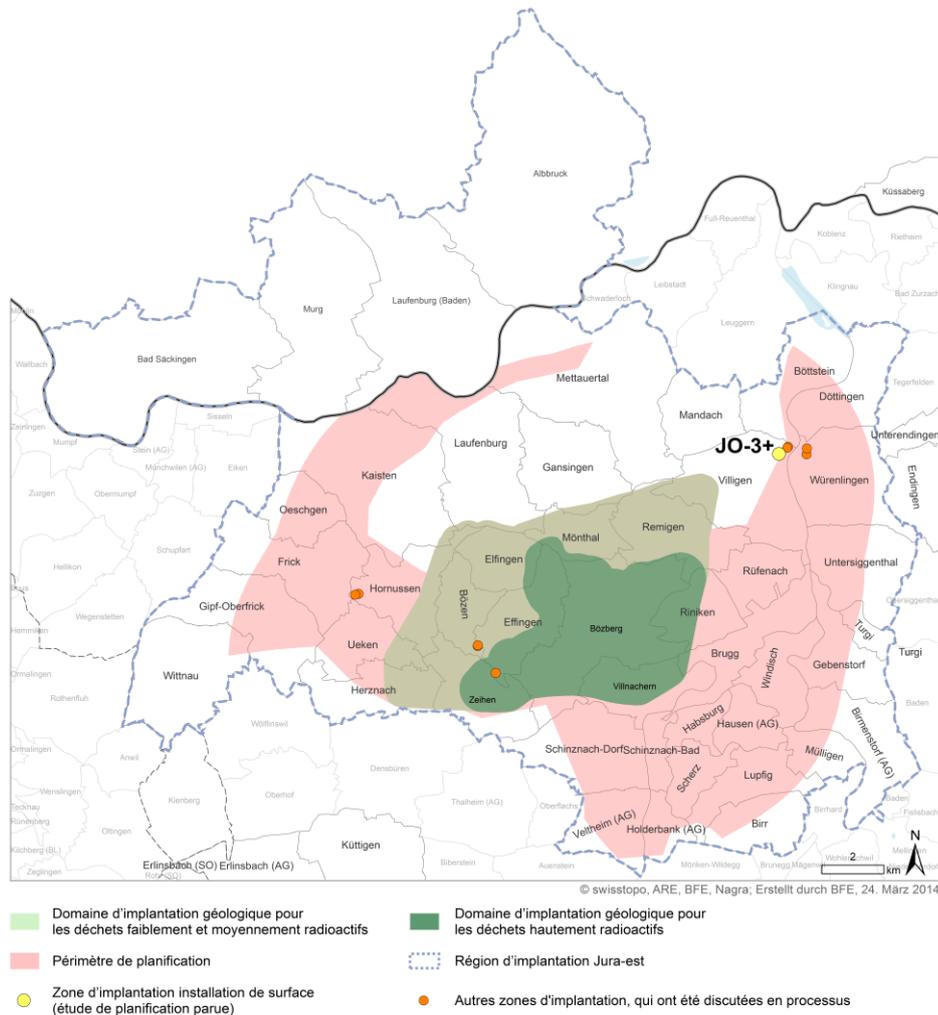
Celles-ci ont discuté des projets avec le soutien des cantons d'implantation, visité les zones potentielles, consulté des spécialistes, élaboré des outils d'évaluation et posé leurs exigences. Elles ont ainsi obtenu que l'OFEN adapte le calendrier de la procédure afin de laisser suffisamment de temps pour les discussions. Sur la base d'un catalogue cantonal de critères, la Nagra a dû revoir certains projets pour lesquels une plus grande importance a été accordée à la protection des eaux souterraines. Aux 20 projets initiaux de zone d'implantation pour l'installation de surface sont venues s'ajouter 14 nouvelles propositions. Suivant les régions, entre une et dix zones devaient ainsi être évaluées.

L'essentiel des travaux a été réalisé par les différents groupes spécialisés IS (GS IS). La première séance de ces groupes s'est tenue en décembre 2011 et la dernière en novembre 2013. Au total, 96 séances et 8 visites ont été organisées. Les rapports finaux comptent entre 7 et 628 pages (annexe du rapport de la CR Nord des Lägern).

Les régions d'implantation figurent ci-après dans l'ordre alphabétique. Le texte sur lequel l'assemblée plénière a voté est marqué en gris.



Jura est



Propositions de la Nagra: 4 + une variante issue de la discussion (JO-3+)

Propositions des zones potentielles: 0 + JO-2a (proposition canton AG)

«Parmi les zones que la conférence régionale Jura est a évalué quant à leur aptitude à accueillir une installation de surface, le site JO-3+ présente à la fois le plus d'avantages et le moins d'inconvénients. La conférence régionale recommande de se fonder sur cette zone pour les prochaines étapes prévues par la procédure (étude de planification, analyse provisoire de sécurité, etc.). La recommandation de la conférence régionale Jura est en faveur de la zone JO-3+ est subordonnée à la condition que la construction et l'exploitation d'une installation de surface sur ce site ne restreigne pas de manière inadmissible les activités de recherche de l'Institut Paul Scherrer (PSI).

Par ailleurs, la recommandation est assortie de la condition que la région soit à nouveau consultée si le site prévu devait se révéler inadapté pour des raisons de technique de construction et de sécurité technique au cours des investigations ultérieures, à quelque moment que ce soit.

La Nagra est tenue d'examiner lors des prochaines planifications si une collaboration avec Zwiilag permettrait d'exploiter des synergies.»

Adoption du rapport final (55 oui / 18 non / 1 abstention):

6 juin 2013

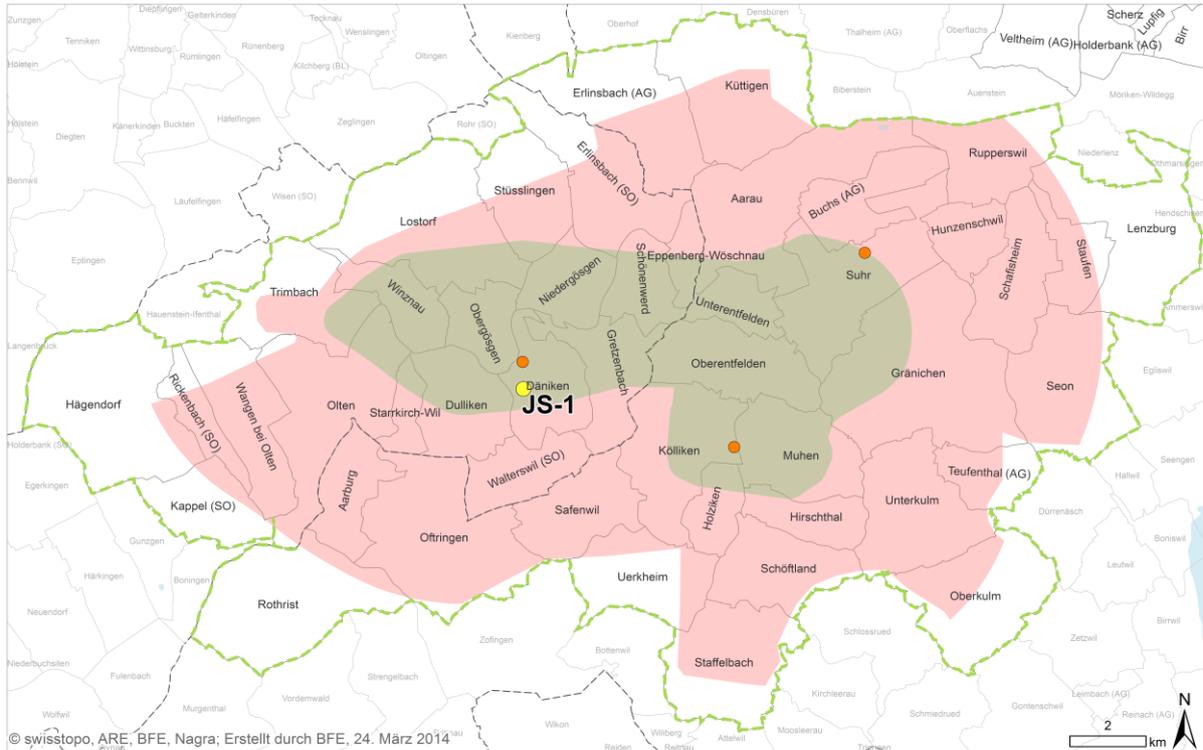
Publication de l'étude de planification:

26 septembre 2013

Commune d'implantation de l'installation de surface: Villigen (AG)



Pied sud du Jura



- Domaine d'implantation géologique pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs
- Périmètre de planification
- Région d'implantation Pied sud du Jura
- Zone d'implantation installation de surface (étude de planification parue)
- Autres zones d'implantation, qui ont été discutées en processus

Propositions de la Nagra: 4

Propositions des zones potentielles: –

«Tous les sites doivent être rejetés. Compte tenu de la suite de la procédure, il faut poursuivre l'examen du site JS-1, Däniken Kiesgrube, en tant que 'moins mauvais' site.» (Le rapport contient par ailleurs une proposition d'optimisation du GS SI.)

Adoption du rapport (42 oui / 13 non / 6 abstentions)

27 avril 2013

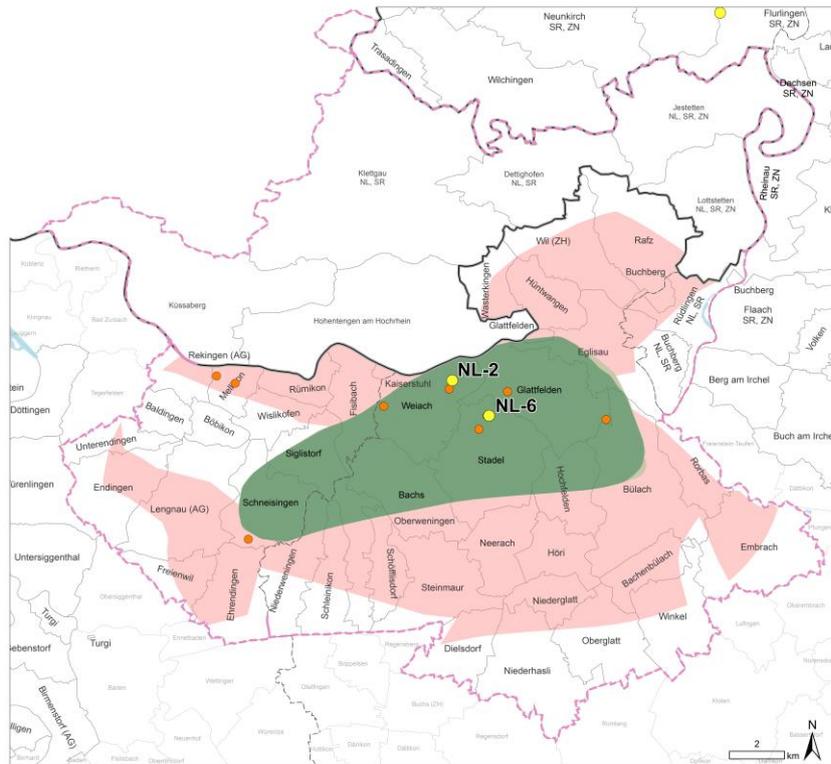
Publication de l'étude de planification:

26 septembre 2013

Commune d'implantation de l'installation de surface: Däniken (SO)



Nord des Lägern



■ Domaine d'implantation géologique pour les déchets hautement radioactifs
■ Domaine d'implantation géologique pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs
■ Périmètre de planification
⋯ Région d'implantation Nord des Lägern
● Zone d'implantation installation de surface (étude de planification parue)
● Autres zones d'implantation, qui ont été discutées en processus

Propositions de la Nagra: 4 + NL-2a (variante optimisée)

Propositions des zones potentielles: 4 + NL-9 (proposition canton ZH)

«Parmi les zones que la conférence régionale Nord des Lägern a évalué quant à leur aptitude à accueillir une installation de surface, les sites NL-2 Weiach et NL-6 Stadel Haberstal présentent à la fois le plus d'avantages et le moins d'inconvénients. Il est recommandé de se fonder sur ces zones pour les prochaines étapes prévues par la procédure. Simultanément, les possibilités d'optimisation des deux sites doivent être examinées par la Nagra en collaboration étroite avec la conférence régionale. La conférence régionale Nord des Lägern doit à nouveau être consultée si, au cours des investigations ultérieures, les sites prévus devaient se révéler inadaptés pour des raisons de technique de construction et de sécurité technique. Lors de l'examen des possibilités d'optimisation des sites NL-2 (Weiach) et NL-6 (Stadel Haberstal), les aspects suivant doivent dans tous les cas être considérés de manière approfondie:

- agencement souterrain de toutes les parties de l'installation qui ne doivent pas impérativement se situer à ciel ouvert pour des raisons techniques;
- réduction au minimum des parties de l'installation qui se situent sur des domaines où la hauteur des eaux souterraines est faible, moyenne ou importante;
- planification de cuves de fond pour les parties de l'installation qui se situent sur des domaines où la hauteur des eaux souterraines est faible, moyenne ou importante.»

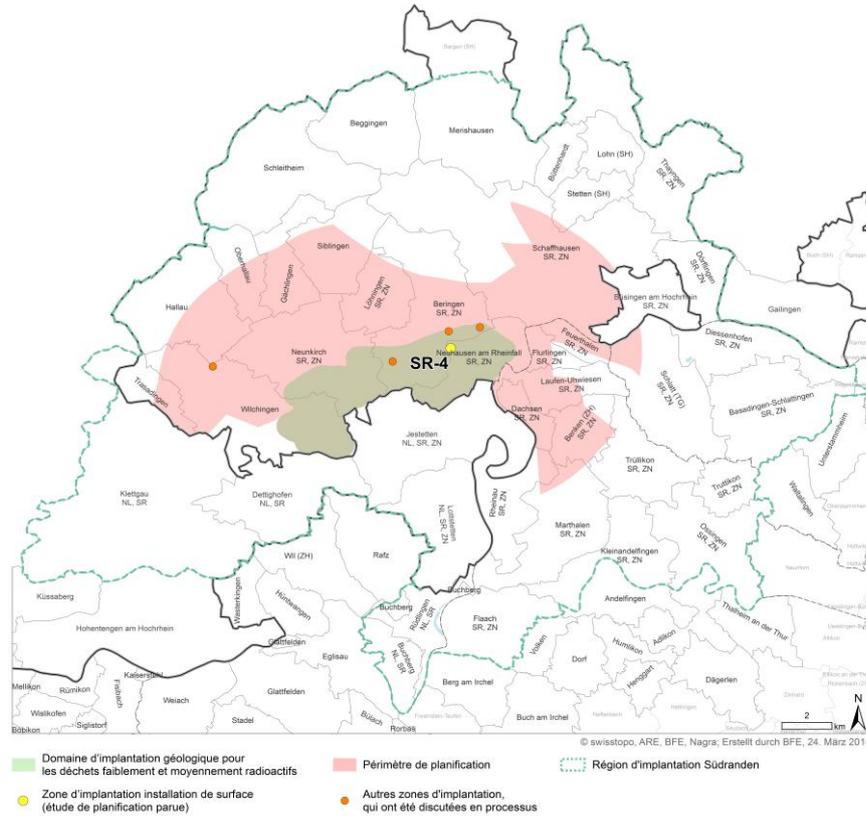
Adoption du rapport final (70 oui / 24 non / 2 abstentions)	16 décembre 2013
---	------------------

Publication de l'étude de planification:	24 mai 2014
--	-------------

Communes d'implantation de l'installation de surface: Weiach, Stadel (ZH)



Südranden



Propositions de la Nagra: 3

Propositions des zones potentielles: 2

1. «L'assemblée plénière prend connaissance de l'évaluation – légèrement remaniée par le groupe spécialisé Installation de surface – des cinq projets de sites pour l'installation de surface.
2. Tous les sites proposés par la Nagra pour l'installation de surface sont jugés inadaptés dans une mesure plus ou moins importante sur la base des résultats des investigations menées jusqu'ici. Les projets de site d'implantation SR1 à SR3 et SR5 ne répondent clairement pas aux critères des cantons et du groupe spécialisé.
3. Egalement inapproprié, le site SR4 s'est avéré le moins inadapté en comparaison avec les sites SR1 à SR3 et SR5, sous réserve de la poursuite de l'examen par le canton de Schaffhouse, la Nagra et les autres instances. Du point de vue de la conférence régionale, ce site devrait impérativement présenter un raccordement au réseau ferroviaire.
4. En complément, la Nagra doit engager les moyens appropriés pour poursuivre les investigations concernant une possible installation de surface souterraine dans le sens des recommandations NSB 13-36.
5. L'assemblée plénière invite le groupe de direction à obtenir de l'OFEN que les sites d'implantation de l'installation de surface de Südranden soient examinés intégralement au cours d'une éventuelle étape 3 sur la base des nouvelles connaissances de la géologie du sous-sol, des accès et de la sécurité. La conférence régionale doit être entièrement intégrée dans ce processus.»

Résultats du vote (oui / non / abstentions):

1. oui; **2.** 66 / 0 / 0; **3.** 63 / 0 / 4; **4.** 65 / 0 / 0; **5.** 65 / 0 / 0

25 septembre 2013

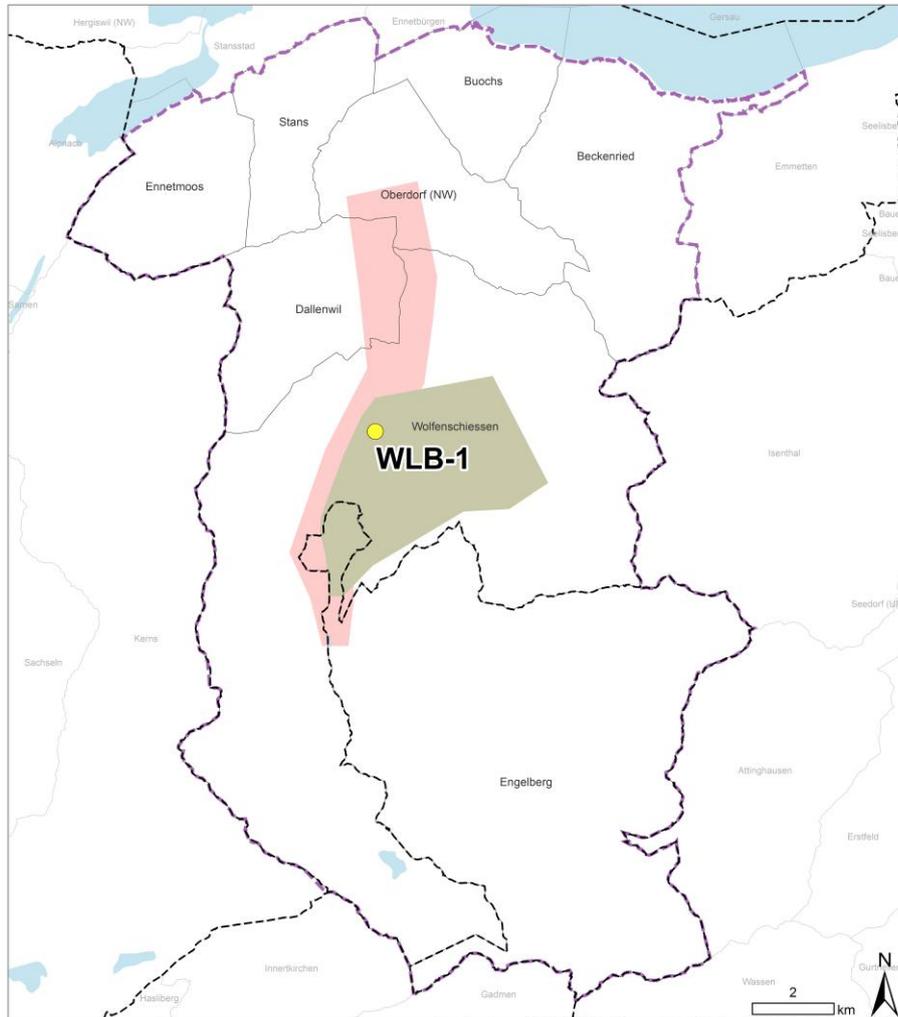
Publication de l'étude de planification:

4 décembre 2013

Commune d'implantation de l'installation de surface: Neuhausen a.R. (SH)



Wellenberg



© swisstopo, ARE, BFE, Nagra; Erstellt durch BFE, 24. März 2014

-  Domaine d'implantation géologique pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs
-  Périmètre de planification
-  Région d'implantation Wellenberg
-  Zone d'implantation installation de surface (étude de planification parue)

Propositions de la Nagra: 1

Propositions des zones potentielles: –

«Le projet de site WLB n'est pas accepté politiquement et socialement et il a été rejeté lors de plusieurs votations cantonales. Au niveau matériel et technique, la zone d'implantation pour l'installation de surface peut éventuellement satisfaire aux exigences élevées, ce qui devra être confirmé par la procédure de plan sectoriel. D'importantes réserves subsistent, notamment en ce qui concerne la sécurité géologique du sous-sol.»

Adoption de la prise de position: (le résultat du vote n'a pas fait l'objet d'un procès-verbal)

24 janvier 2013

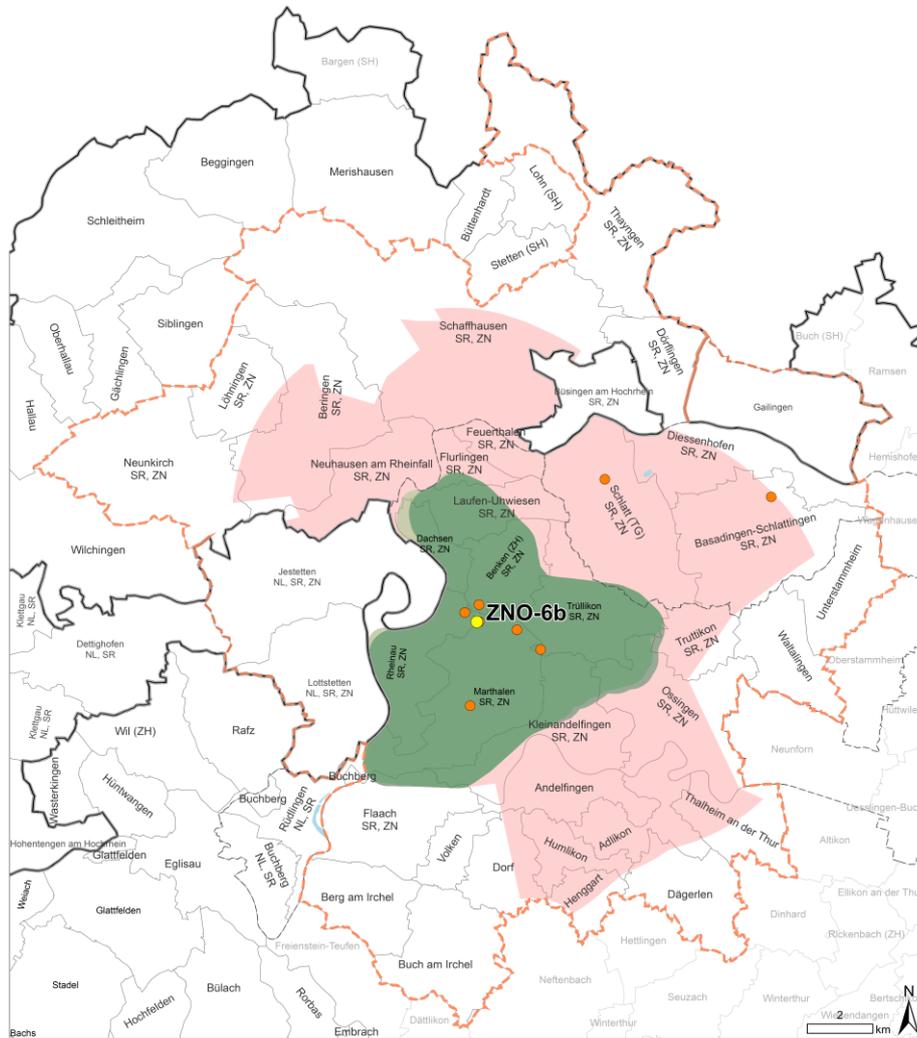
Publication de l'étude de planification:

5 septembre 2013

Commune d'implantation de l'installation de surface: Wolfenschiessen (NW)



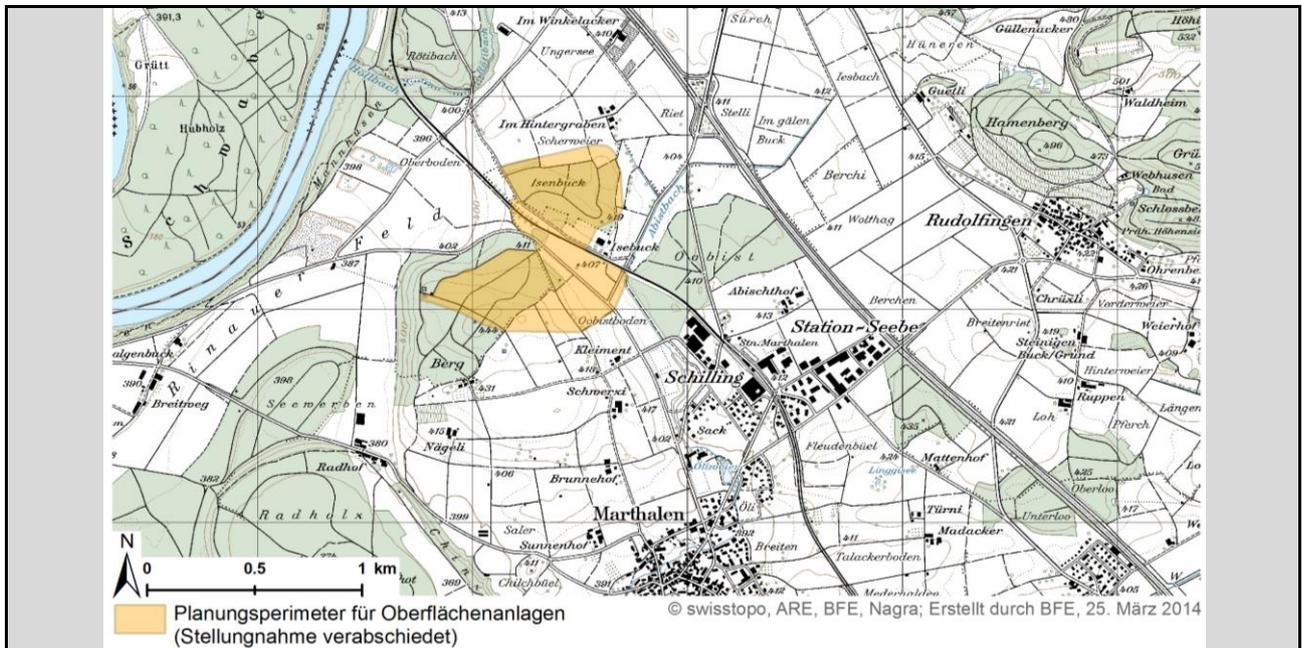
Zurich nord-est



- Domaine d'implantation géologique pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs
- Domaine d'implantation géologique pour les déchets hautement radioactifs
- Périmètre de planification
- Région d'implantation Zurich nord-est
- Zone d'implantation installation de surface (étude de planification parue)
- Autres zones d'implantation, qui ont été discutées en processus

Propositions de la Nagra: 4

Propositions des zones potentielles: 4 (+ variantes)



1. «Tous les sites proposés par la Nagra pour l'installation de surface sont jugés inadaptés, dans une mesure plus ou moins importante, sur la base des résultats des investigations menées jusqu'ici. Le Weinland zurichois n'est pas adapté pour une installation de surface.
2. Sur la base des stratégies formulées dans le concept cantonal et régional d'organisation du territoire, l'ensemble du périmètre est inapproprié pour une installation de cette envergure.
3. S'il fallait considérer un site dans le domaine ZNO sous l'angle de la sécurité, il devrait être envisagé dans le périmètre Isenbuck / Berg, sous réserve de la poursuite de l'examen par le canton de Zurich, la Nagra et les autres instances.
4. Dans ce cas, les conditions-cadres suivantes doivent impérativement être observées:
 - a) l'installation n'est pas visible depuis les zones d'habitation;
 - b) les émissions sont minimisées pendant la construction et l'exploitation;
 - c) les pertes en surfaces d'assolement sont réduites au minimum;
 - d) dans le périmètre Isenbuck / Berg, les secteurs de protection des eaux ne sont que grossièrement délimités et doivent ainsi être définis en détail en vue de l'étape 3;
 - e) l'installation est située en dehors des «zones d'intérêt stratégiques des eaux souterraines»;
 - f) une solution de remplacement correspondante est attribuée à un stade précoce aux propriétaires fonciers pour leur ferme et leurs terrains;
 - g) les indemnités sont versées au plus tard dès 2014;
 - h) les propriétaires fonciers non concernés sont immédiatement déchargés;
 - i) au cours d'une éventuelle étape 3, un examen complet des sites d'implantation de l'installation de surface dans le périmètre ZNO est réalisé sur la base des dernières connaissances disponibles en matière de géologie du sous-sol, d'accès et de sécurité;
 - j) la conférence régionale est totalement impliquée dans la suite de la procédure;
 - k) en raison de la proximité immédiate de la frontière, les conséquences politiques doivent être précisées par les instances compétentes de la Confédération.»

Adoption du rapport final: 54 oui / 12 non / 8 abstentions	25 janvier 2014
Publication de l'étude de planification:	15 mai 2014
Communes d'implantation de l'installation de surface: Marthalen, Rheinau (ZH)	